BOURSES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE DE RECHERCHE : JEUNES CHERCHEUSES/CHERCHEURS ET DOCTORANT.E.S

L'I-SITE ULNE propose de soutenir les jeunes chercheuses/chercheurs (moins de 5 ans en poste) et les doctorant.e.s de ses établissements membres fondateurs pour réaliser une mobilité internationale de minimum 1 mois dans un laboratoire d'une université étrangère dans le cadre de leur projet de recherche. La mobilité doit être réalisée entre avril et décembre 2021 et la bourse est de maximum 2 500€. Les candidatures sont à soumettre avant le 26 mars 2021 (11h, heure de Paris) via l'adresse mail suivante : international@isite-ulne.fr

Contexte

Labellisé I-SITE en février 2017, le projet d'Université Lille Nord-Europe (ULNE) fédère 14 membres fondateurs avec pour objectif de transformer le paysage de la recherche et de la formation en Région Hauts-de-France, tout en renforçant et en diffusant son excellence. Son but consiste en la création d'une grande université internationale, classée parmi les 50 premières en Europe avant 10 ans. Pour atteindre ses objectifs, l'I-SITE ULNE finance des actions structurantes dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'innovation pédagogique, de la valorisation et de l'internationalisation.

La stratégie internationale de l'I-SITE ULNE prévoit, entre autres, le renforcement du nombre de doctorant.e.s et de jeunes chercheu.r.se.s en mobilité dans des universités étrangères. A cette fin, l'I-SITE ULNE envisage donc de financer des mobilités sortantes afin de développer des projets de recherche et des collaborations avec des universités à l'international.

Critères d'éligibilité

- Cet appel s'adresse aux jeunes chercheuses/chercheurs ou enseignantes-chercheuses/enseignants-chercheurs (moins de 5 ans dans l'établissement), et aux doctorant.e.s d'une des institutions membres du consortium[1] de l'I-SITE ULNE ;
- Les candidat.e.s doivent effectuer une mobilité d'au moins 1 mois entre avril et décembre 2021;
- Les candidat.e.s peuvent choisir l'université étrangère de leur choix pour leur mobilité, cependant, seront priviliégié.e.s les candidat.e.s qui sont en cotutelles ou qui ont choisi pour destination :
    - un laboratoire d'une université qui est partenaire extérieur international du consortium I-SITE ULNE (KU Leuven, Université de Gand et Université du Kent) ;
    - un laboratoire labellisé Laboratoire Associé International (LAI) ou Laboratoire International Associé (LIA) ;
    - un laboratoire d'une université faisant partie de l'initiative InclusU[2] ;
- Le projet de mobilité doit expliciter en quoi ce séjour contribue au programme de recherche du/de la candidat.e ;
- Les doctorant.e.s lauréat.e.s de l'AAP I-SITE cotutelles de thèse avec l'Université du Kent ne sont pas éligibles à ce dispositif, une bourse de mobilité leur étant déjà réservée.

Montant des bourses de mobilité internationale

Les bourses de mobilité internationale de recherche s'élèvent au montant forfaitaire maximal de 2 500 € par lauréat.e.

[1] Université de Lille, Centrale Lille Institut, ENSAIT, IMT Lille-Douai, Sciences Po Lille, ESJ, ENSAPL, Arts et Métiers - Campus de Lille, CNRS, Inserm, Inria, CHU de Lille et Institut Pasteur de Lille.
[2] Université de Minho (Portugal), Université de Malmö (Suède), Université de Roma Tre (Italie), Université Mykolo Romerio (Lituanie), Université de Wroclawski (Pologne), Université Babes-Bolyai (Roumanie), Université Européenne Viadrina (Allemagne).

À la fin de la mobilité, il sera demandé un rapport sur le projet de mobilité. Celui-ci devra être retourné au plus tard 15 jours à l'issue de la mobilité. En cas de non remise du document, le/la lauréat.e ne sera plus éligible à de futurs financements de l'I-SITE ULNE.

Critères et processus de sélection

Un comité représentatif des membres de l'I-SITE examinera et sélectionnera les candidat.e.s en veillant à la cohérence du projet de mobilité au vu de leur thématique de recherche. Le formulaire de demande doit être accompagné d'une lettre d'invitation du laboratoire étranger et envoyé à l'adresse mail suivante : international@isite-ulne.fr avant le 26/03/2021 (11h, heure de Paris) et doit être nommé sous la nomenclature suivante :

"*MobilitéInternationaleRecherche_2021_Acronyme du projet*".

Tout dossier envoyé après la date limite de dépôt ne pourra être transmis au comité de sélection. Il en sera de même pour un dossier incomplet. Aucune communication ne sera faite par nos services après la date limite de dépôt et avant l'annonce officielle des résultats.

Calendrier

Date limite du dépôt : 26/03/2021 (11h, heure de Paris)
Annonce des résultats : avril 2021

Contacts

Stéphane THYS, Responsable Coopération internationale : stephane.thys@isite-ulne.fr
Alexis BOULET, Chargé de projets internationaux : alexis.boulet@isite-ulne.fr